



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS

10 juillet 2018

*Faisant suite à l’examen du 10 juillet 2018, la CNEDiMTS a adopté le projet d’avis
le 10 juillet 2018*

CONCLUSIONS

**MEPILEX BORDER PROTECT SACRUM, MEPILEX BORDER PROTECT
TALON**, pansements hydrocellulaires

Demandeur : MÖLNLYCKE HEALTH CARE SAS (France)

Fabricant : MÖLNLYCKE HEALTH CARE AB (Suede)

Faisant suite à l’avis MEPILEX BORDER (formes anatomiques) du 10/10/2017¹ et à la demande de modification des conditions d’inscription déposée par le demandeur, la CNEDiMTS acte les changements d’appellations commerciales suivantes :

<i>Ancienne dénomination</i>	<i>Nouvelle dénomination</i>	<i>Référence laboratoire</i>
MEPILEX BORDER SACRUM	MEPILEX BORDER PROTECT SACRUM	282 440
MEPILEX BORDER TALON	MEPILEX BORDER PROTECT TALON	282 720

Ces changements n’entraînent aucune modification technique et aucune modification des indications prises en charge pour ces pansements.

Avis 1 définitif

¹ [lien](#)